

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS DE GENÈVE

POST TENEBRAS LUX

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT - DIVISION DE L'URBANISME - SERVICE DES PLANS DE ZONES

VEYRIER FEUILLE 14

CHEMIN DES RASSES

MODIFICATION DU REGIME DES ZONES.

ZONE SPORTIVE

Adopté par le Conseil d'Etat le: Visa Timbre

Adopté par le Grand Conseil le: 15.09.89

Echelle 1 : 2500

Date 20.05.1988

Dessin R.F.

Modifications

Code rue FOG

Code communes et quartiers, réf.: 5 4 2

Code interne: 7 5¹

Plan No: 28041

Indice

CDU